UNCLDC/III/CP/6
12 July 2000

English and French ONLY

TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

TCHAD

RÉSUMÉ DU PROJET DU PROGRAMME NATIONAL D'ACTION

(version préliminaire)

GE.00-

INTRODUCTION

1. Le Tchad est un vaste pays, enclavé et composé de trois zones
Nord, le Sahel et la Savane au Sud. C'est un pays pauvre, dont le revenu par habitant est actuellement estimé à 230 dollars U.S. 80% de la population active dépend du secteur rural, mais sa contribution au PIB est estimée à seulement 38%. Les autres contributions dans la structure du PIB sont respectivement 21% pour l'industrie et la construction et 35% pour les services.

2. Malgré certaines potentialités, la persistance de la guerre civile depuis trente ans, l'instabilité politique qui en résulte et les mauvaises politiques économiques longtemps mises en oeuvre, constituent de véritables goulots d'étranglement qui entravent la croissance de la production, de l'emploi et l'amélioration des conditions d'existence des populations. Certes, des progrès ont été réalisés dans la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel qui ont permis de corriger les déséquilibres financiers à court terme et jeter les bases d'une transformation structurelle à long terme de l'économie. Cependant, la plupart des indicateurs économiques et sociaux révèlent la nécessité d'oeuvrer au niveau d'autres axes de priorité du programme d'action, à savoir :

- la mise en valeur des ressources humaines ;

- l'inversement de la tendance à la dégradation de l'environnement ;

- la promotion d'une politique intégrée de développement rural orientée vers l'accroissement de la production alimentaire et l'augmentation des revenus des paysans ;

- le développement d'un secteur productif diversifié s'appuyant sur l'initiative privée, des entreprises publiques performantes, la coopération régionale, un accès plus large au marché mondial et une action internationale dans le domaine des

3. Dans les pages qui suivent, seront revu :

(1) le bilan du développement de l'économie tchadienne dans les années 90

(2) le Programme National d'Action 2001-2010.

I. BILAN DES ANNEES 1990

A. Situation pendant les années 1990

4. Pendant les années 90, l'économie tchadienne montre trois périodes distinctes :

(1) 1990-1993 : forte récession économique, caractérisée par des régressions du PIB ;

(2) 1994-1997 : reprise de la croissance économique, liée partiellement à la dévaluation du FCFA en 1994 et une politique d'accompagnement ; le taux de croissance réel du PIB a connu une substantielle augmentation ;

(3) Depuis 1998 : Stagnation du taux de croissance, lié aux chocs extérieurs, notamment la crise énergétique de 1998-1999 et la baisse des cours mondiaux du coton.

5. En 1994-1995, les autorités tchadiennes ont conclu avec les institutions de Bretton-Woods des accords en vue de réaliser la stabilité macro-économique et de mettre en oeuvre des réformes structurelles. S'appuyant sur ces accords, le gouvernement a adopté un programme de réformes pour la période 1994-1999. De manière générale, ce programme a favorablement contribué au redressement de l'activité économique, à la réalisation notable de l'objectif de stabilisation macro-économique, à l'amélioration de l'environnement des affaires, etc. Cependant, le développement suppose des investissements, et ceux-ci ne peuvent être financés faute d'une épargne nationale suffisante. Le développement suppose également que la population puisse se nourrir, se doter d'un emploi, se soigner, se loger et bénéficier de l'éducation requise. Or, en ces domaines, force est de constater que le pays demeure confronté à une grande pauvreté. En outre, la crise énergétique de 1998-1999 et la détérioration des termes de l'échange montrent que l'économie tchadienne, en dépit des progrès réalisés au niveau des réformes, reste extrêmement vulnérable aux chocs

B. Les contraintes au développement

6. L'expérience des années 90 montre que le développement du Tchad continue d'être entravé par des facteurs tels que :

- le manque de flexibilité de l'appareil productif qui se caractérise par une faible diversification de la production exportable et, une moindre intégration sectorielle des activités ;

- l'insuffisance de l'investissement dans les infrastructures physiques ;

- la détérioration de la situation des paiements extérieurs ;

- la dégradation des services sociaux qui révèle l'état de pauvreté avancé du pays ;

- la dégradation écologique et environnementale (la désertification avance de 2-3 km par an) ;

- le malfonctionnement de l'appareil judiciaire ;

- la faible application des conventions internationales relatives aux droits humanitaires auxquels le pays a adhéré ;

- la faible participation des populations aux orientations et choix économiques, sociaux et culturels qui les concernent.

II. LE PROGRAMME D'ACTION 2001-2010

7. L'objectif ultime du pays est la réalisation d'un développement socio-économique durable. Dans ce contexte, le Programme National d'Action préliminaire ambitionne de réduire les contraintes au développement et d'inverser les tendances négatives observées pendant les années 90. Ce qui exige des efforts collectifs, des engagements politiques et un partage de responsabilités entre le Tchad et ses

8. Les réformes et les mesures d'ajustement sont étroitement liées et demeurent indispensables pour consolider les bases d'une croissance soutenue. Le développement de l'agriculture et de l'élevage, malgré les perspectives relatives à l'exploitation des ressources pétrolières, restera encore longtemps la base de la croissance de l'économie nationale. Ce qui nécessite de mettre un accent particulier sur la maîtrise de l'eau, l'organisation des filières et des acteurs et la gestion des ressources naturelles. Mais l'importance accordée à l'agriculture, considérée comme vecteur privilégié du développement et la nécessaire priorité de l'autonomie alimentaire, ne pourrait être interprétée comme exclusive. Il convient en effet, de doter la société rurale tchadienne de réseaux de soutien au développement, en promouvant une industrialisation modeste qui répond aux nécessités d'un marché intérieur. Il s'agit d'une petite industrie qui prend appui sur les besoins immédiats des paysans et qui fera naître progressivement un tissu industriel réellement inséré,

9. Ainsi, le pays pourrait éviter des importations coûteuses en devises, donner à la main d'oeuvre la possibilité d'acquérir sur le terrain ses premières qualifications industrielles, sans une mutilation du tissu culturel de la société. Cette stratégie permettra également le développement des technologies intermédiaires adaptées et la mobilisation de l'épargne locale nécessaire à l'investissement. Bine plus important, elle donnera naissance à une classe de gestionnaires capables de promouvoir, d'entreprendre et d'encadrer le développement. Car la croissance, pour se propager et s'enraciner dans la durée, a besoin de cette race d'hommes d'affaires qui entreprennent de produire pour leur compte, en prenant des risques, de biens et de services, aptes à satisfaire les besoins humains solvables.

10. Mais le développement du pays suppose également la mise en valeur des ressources humaines dans une optique plus large qui englobe la liberté politique, ainsi que le respect des droits de l'homme et du droit de la population de participer à la prise des décisions. La mise en valeur des ressources humaines, exige également le renforcement des services sociaux de base, notamment l'éducation, la santé et la planification familiale. Les groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants, devraient bénéficier d'une attention soutenue pour accroître leur participation au

11. De même, la lutte contre la dégradation de l'environnement s'impose. La communauté financière internationale doit prendre encore davantage d'initiatives dans le domaine de la dette multilatérale pour permettre aux PMA enclavés comme le Tchad, de bénéficier de conditions encore plus favorables. La coopération internationale devrait aider à améliorer les mesures de sauvegarde des produits agricoles de base des PMA dans le cadre des Négociations de l'Uruguay en cours. Les mesures tarifaires et les règles d'origine méritent encore d'être simplifiées et assouplies. La coopération régionale et sous-régionale constitue un cadre privilégié pour rechercher les solutions permettant de réduire les coûts et améliorer la qualité des facteurs de production. Enfin, dans le souci d'une plus grande efficacité, des mécanismes de suivi de la mise en oeuvre du programme d'action devraient être définis, s'appuyant sur le modèle du cadre de concertation mis en place pour la préparation de la présente IIIème Conférence, il serait souhaitable de créer un forum Local de Suivi du Programme d'Action du Gouvernement pour la décennie 2001-2010. Ce Forum se composerait de : représentants de Ministères et Institutions publiques ; représentants de la société civile ; représentants du secteur privé ; représentants des partenaires locaux au développement.

- - - - -